



Municipalité de  
**La Macaza**  
53, RUE DES PIONNIERS  
LA MACAZA (QUÉBEC) J0T 1R0



# Bulletin d'informations juillet 2014

## Mot de la mairesse

Les fêtes de la St-Jean et du 1<sup>er</sup> juillet sont déjà derrière nous. Je veux remercier et féliciter les responsables de l'organisation de ces 2 événements. La belle température n'était pas au rendez-vous, mais les gens avaient le soleil dans leurs cœurs. Des mercis aussi à Maverick Leduc notre petit Saint-Jean-Baptiste et à Jean Gamache poète résidant à La Macaza. Il a su, par ces textes, faire sourire plusieurs d'entre nous.

Nous arrivons maintenant au cœur de l'été, les vacances de la construction amèneront beaucoup de mouvement sur nos lacs. C'est le temps de la pêche, du ski nautique, mais également de la baignade. L'été, oui, c'est fait pour jouer, mais...prudemment. Attention aux baigneurs en gardant avec eux une distance appropriée. On n'est jamais trop prudent! Il en va aussi pour la protection des bandes riveraines, j'ai lu que c'est entre 8 et 25 km que les embarcations de taille moyenne font le plus de vagues. Il serait donc important à l'approche des rives, de réduire votre vitesse afin de diminuer la production de vagues et la suspension des sédiments. Il est important de rester vigilants sur nos lacs.

Profitant de la saison estivale qui nous ramène nos villégiateurs, la municipalité a prévu deux rencontres au début du mois d'août :

**Samedi, le 2 août à 10h00 au 46<sup>e</sup> Nord** se tiendra une rencontre d'informations qui portera sur les travaux de coupe de bois et du transport forestier qui se feront à compter de cet automne sur le territoire de la municipalité, plus particulièrement dans les secteurs des lacs Caché, Mitchell et Clair. Les citoyens pourront rencontrer des représentants des différents ministères impliqués et de la papetière responsable des coupes.

**Dimanche le 10 août à 10h00 à la salle communautaire de l'Hôtel de Ville** se tiendra la consultation publique portant sur le règlement 2014-100 qui modifie le règlement 219 concernant le zonage.

L'objectif de ce règlement est de permettre la location à court terme (30 jours et moins) de résidences unifamiliales et de résidences secondaires dans les zones de villégiatures. Les citoyens seront alors informés sur la démarche d'adoption du règlement. Ils pourront intervenir sur le règlement et émettre leurs commentaires sur les mesures pouvant être mises en place afin de régir les locations.

Ces rencontres avec vous sont essentielles. Elles vous permettront de nous faire connaître vos idées, craintes et appréhensions. Nous avons été élus pour représenter l'ensemble de la population et les décisions que le conseil municipal entend prendre sur ces sujets refléteront les besoins et aspirations du plus grand nombre de propriétaires de la municipalité qu'ils soient résidents ou villégiateurs. Nous croyons qu'il est possible de trouver dans ces deux dossiers, des solutions optimales. Nous comptons sur votre présence parce que votre opinion compte.

D'ici là, je vous souhaite de belles vacances !

Céline Beauregard  
Mairesse

## Sommaire

<b>Mot de la mairesse</b>	1
<b>Directeur-général</b>	2
-Gestion municipale	
-Urbanisme	
-Fosses septiques	
-Bandes riveraines	
-Voirie	
-Bateaux, pontons, chaloupes	
-Les feux de forêt	3
-Dossier internet	
-Politique des aînés et famille	
-Fête des Ethnies	4
-Bibliothèque	
-Horticulture	
-Collecte d'ordures	5
-Loisirs	
-Épluchette – dépanneur	
-Échange de végétaux	6
-L'âge d'or	
-Poème	7
-Calendrier des événements	8

En cas **d'urgence**, vous  
pouvez rejoindre  
le service des travaux  
publics au **(819) 278-5074**

**Date de tombée de la prochaine  
édition**

### **Info Municipale**

Merci de nous aider à vous offrir  
un bulletin de nouvelles.

Date de tombée (20 août )  
Date de parution (29 août)

Si vous voulez partager un  
commentaire vous pouvez  
communiquer par courriel :  
[info@munilamacaza.ca](mailto:info@munilamacaza.ca) ou venir  
nous voir à la municipalité.

## Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

### Gestion municipale

Après plus de trente ans de loyaux services à la Municipalité, Madame Louise Rudacovitch a décidé de tirer sa révérence et de profiter des prochaines années pour se gâter et de gâter les siens. Elle se retirera le 8 août prochain.

Tous les employés et la direction lui souhaitent une excellente retraite, de prendre le temps pour profiter de nombreuses années en pleine forme et de réaliser ses rêves les plus fous.

Au cours de la session spéciale du conseil du 7 juillet dernier, le conseil a procédé à l'embauche de sa nouvelle directrice générale adjointe, Madame Diane L'Heureux. Cette dernière dispose d'une expérience de neuf (9) ans dans le domaine municipal, à la Ville de Rivière-Rouge.

Pour le moment, Madame L'Heureux sera, entre autres, responsable du bureau municipal, de la gestion des ressources humaines, des systèmes informatiques, du greffe et des archives.

Nous lui souhaitons la plus cordiale des bienvenues et vous invitons à venir lui dire bonjour.

### Voirie municipale

L'été passe rapidement et nos employés s'affairent à réaliser l'ensemble des travaux planifiés pour cet été. Au cours des prochaines semaines, nous priorisons les travaux suivants :

- ✓ La poursuite de la correction et du nettoyage des chemins et des fossés;
- ✓ La mise en place des accès pour les tours internet;
- ✓ Le remplacement de certains ponceaux;
- ✓ L'entretien régulier de nos espaces verts et parcs avec le concours de notre hortultrice.

*Bonnes vacances à tous, Jacques Taillefer, d.g*

### Urbanisme

#### Vidange de fosses septiques :

Nous vous rappelons que vous devez faire **vidanger vos fosses septiques aux deux (2) ans** dans le cas de résidences principales et **aux quatre (4) ans** dans le cas de résidences secondaires. **Vous devez également fournir une preuve de ces vidanges** à la municipalité afin qu'elle l'indique à votre dossier. Certains vidangeurs ne nous fournissent pas ces documents. **SVP, vous assurer que la municipalité a bien ces documents afin de vous éviter des inconvénients.**

#### Vous avez des travaux à entreprendre?

Il est aussi important de vérifier auprès des inspecteurs municipaux, Serge Comeau et Robert Geoffroy si vous devez vous procurer un permis pour les travaux que vous souhaitez entreprendre. Un coup de fil à ces derniers peut vous éviter de vous retrouver dans une situation de non-conformité aux règlements municipaux. Vous pouvez les rejoindre au 819-275-2077.

#### Bandes riveraines

Certains citoyens coupent encore leur gazon jusqu'au bord des lacs. Nous vous rappelons qu'une bande de protection riveraine de cinq (5) mètres doit être respectée sans aucune intervention sauf un accès d'une largeur d'un mètre. Nos inspecteurs vont patrouiller sur les lacs au cours des prochaines semaines afin de s'assurer du respect de cette règle qui se veut une protection de nos lacs.

SVP, aidez-nous à garder nos lacs en santé, c'est une ressource vitale.

### Bateaux, pontons, chaloupes,

#### Avez-vous votre certificat d'usager?

Selon le **Règlement numéro 2012-075**, tout détenteur d'embarcation résident doit détenir un certificat d'usager attitré à un lac, avant la mise à l'eau.

#### Pour obtenir votre certificat d'usager :

Nous devons en faire la demande à un préposé d'un poste de lavage choisi par la Municipalité de La Macaza ou à un employé municipal habilité à le faire. Vous aurez à fournir :

- votre nom, prénom et adresse de la résidence ainsi que l'adresse de correspondance;
- votre numéro de téléphone;
- une description de l'embarcation par son type, son modèle, sa marque, sa couleur, la marque du moteur, sa force ainsi que son numéro d'immatriculation, s'il y a lieu;
- votre signature et la date sur le certificat d'usager.

Rappelons que le poste de lavage se trouve au dépanneur de La Macaza situé sur le chemin des Pionniers (à côté de l'hôtel de ville)

## Les feux de Forêt

Nous vous transmettons des informations reçues de l'Organisation régionale de la sécurité civile des Laurentides.

**Les incendies de forêt sont fréquents au Québec et sont souvent causés par l'activité humaine.** Suivez les conseils de prévention suivants pour en limiter les dangers. Lorsque vous vous rendez en forêt et lorsque le degré d'inflammabilité est élevé (au printemps ou lors d'une sécheresse), renseignez-vous sur:

1. Les risques d'incendie dans votre secteur ou dans le secteur où vous comptez vous rendre;
2. Les mesures préventives en vigueur.

Les informations à ce sujet sont disponibles sur le site internet de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), à l'adresse [www.sopfeu.qc.ca](http://www.sopfeu.qc.ca).

Les mesures préventives peuvent consister à :

- Interdire de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci;
- Restreindre ou arrêter les opérations forestières ou les activités d'aménagement forestier à certaines périodes de la journée;
- Interdire l'accès et la circulation en forêt, quels que soient le moyen de transport utilisé et le type de chemin ou de sentier emprunté.
- La réglementation municipale relative aux feux en plein air.

## Que faire en cas d'incendie de forêt

Évitez les dangers lors d'un incendie de forêt et protégez-vous de la fumée.  
Signalez l'incendie en appelant la **SOPFEU** en composant le **1 800 463-3389 (FEUX)**.  
Composez le 911 pour toute situation d'urgence.



### Dossier Internet

Dernièrement la municipalité a conclu une entente avec le propriétaire du terrain où sera érigée la tour maîtresse, c'est-à-dire sur le chemin Roger Hébert près du parc industriel.

Dans l'attente du feu vert de Transport Canada pour débiter les travaux d'érection de la tour, la municipalité a construit un chemin secondaire pour se rendre à la tour.

Ces délais sont hors de notre contrôle et nous vous assurons que la municipalité et Communautel travailleront dans le sens d'avancer, le plus rapidement possible, dans ce dossier.

Nous vous remercions de votre patience et vous aviserons de tout progrès dans ce dossier

Jean Zielinski, conseiller responsable



### « Politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) »

Les membres du comité Famille et Aînés de La Macaza se réuniront le 15 août prochain pour créer ensemble un questionnaire afin de mieux comprendre les besoins, les préoccupations, le vécu des familles et des aînés de La Macaza.

Ce questionnaire vous sera distribué à l'automne et vous aurez en tant que citoyen l'opportunité de vous exprimer.

Le projet de politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA) de La Macaza se veut rassembleur et porteur de la vision d'interdépendance qui favorise un milieu sain, vivant et ressourçant. Notre intention est celle de porter ensemble cette vision!"



Johanne Robitaille, coordinatrice du projet



## Fête des Ethnies

30 août à 14 h



La Municipalité de La Macaza désire vous rappeler que la 3<sup>e</sup> édition de la Fête des Ethnies, aura lieu le samedi 30 août prochain à compter de 14 h à la salle municipale Alice Rapatel.

Cette année encore nous invitons toutes les personnes qui désirent partager un plat typique de leur pays, pour accompagner un méchoui, à nous en faire part en téléphonant à la réception de l'hôtel de ville au (819)-275-2077) ou à Jean Zielinski, responsable de cet évènement au (819)-275-5918).

Cette année, la troupe de danseuses et danseurs folkloriques polonais « **TECZA** » saura vous divertir. Nous invitons toutes personnes ou groupes qui désirent participer à ce spectacle à nous en faire part en appelant aux numéros ci-haut affichés. Vous serez les bienvenus.

Nous désirons vous aviser qu'il sera interdit d'apporter vos consommations, puisqu'il y aura un service de bar sur place. Merci de votre collaboration. En ce qui concerne le côté culinaire de cette fête, c'est gratuit.

Alors, chers citoyennes et citoyens, venez en grand nombre participer à cette activité rassembleuse que la municipalité organise pour vous. Il nous fera plaisir de vous y rencontrer.

D'ici là, votre conseil municipal vous invite à passer un excellent été parmi nous à La Macaza.

Jean Zielinski, conseiller responsable de l'évènement

## NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE

VIENS T'INSCRIRE AVENTURIER DU  
LIVRE!



Heures d'ouverture :  
Mardi : 18h30 à 20h30  
Mercredi : 16h à 18h  
Jeudi : 12h à 18h  
Samedi : 10h à 14h  
*Cet été, livre ton enquête!*



## Horticulture – petits conseils



La Municipalité compte un bon nombre de jardinières et celles-ci doivent être entretenues et arrosées quotidiennement. Aussi, afin d'éviter que l'eau reçue ne s'évapore en moins de 24 heures, il est important que l'ensemble des couches de terre soit bien humidifié. Malheureusement, la pluie ne suffit pas à garder la terre bien hydratée à cause de la densité du feuillage. Par conséquent, l'arrosage doit être constant et régulier, même en période de pluie.



## Collecte d'ordures

Un petit rappel aux citoyens : **il est interdit** de déposer dans les bacs **tout objet ou substance susceptibles de causer des dommages**. Quelques exemples :

- 1 Matériaux de construction (démolition, rénovation, pierre, béton brique, bardeaux, etc.)
- 2 Petits appareils électriques et électroniques (ordi, TV, micro-ondes, grille-pain, etc.)
- 3 Résidus domestiques dangereux (RDD) (contenants avec liquides, batteries d'autos, réservoirs de propane, peinture, huile, etc.)
- 4 Résidus de jardin (feuilles mortes, herbes coupées, végétaux, terre, etc.)
- 5 Mobilier
- 6 Pneus
- 7 Bac trop lourd

Ceux qui persisteront seront rapportés à la municipalité afin que les mesures nécessaires soient prises.  
Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer la sécurité de l'employé travaillant à l'arrière du camion de vidange.

## Emprunt d'équipement au bureau municipal

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons que vous pourrez emprunter des raquettes de tennis, des raquettes de badminton, un ballon de basketball ou de volleyball pour utiliser sur le terrain de la municipalité.

Le filet de badminton / volleyball sera installé près du parc.

Vous avez à simplement passer et faire votre demande auprès de notre réceptionniste au bureau municipal pendant les heures d'ouverture.

Notons que les quantités étant limitées, les prêts sont sujets à la disponibilité de l'équipement.



INVITATION  
À LA  
POPULATION

## ÉPLUCHETTE DE BLÉ DINDE

Samedi 2 août dès 11 h

GRATUIT



**Pour souligner  
l'ouverture  
officielle**

**du dépanneur de La Macaza**

Musique continue / prix de présences pour les grands et les petits

50, rue des Pionniers, La Macaza

Ouvert 7 jours/semaine

**(819) 275-5158**



Essence-Bière-Vin-Loterie-Épicerie-Glace-Vers-Permis de chasse et pêche

# ÉCHANGE DE VÉGÉTAUX

3<sup>e</sup> édition



Venez partager vos surplus de végétaux et vous procurer des végétaux gratuitement!!! Nous recueillons aussi vos pots usagés.



Arbres  
Arbustes  
Bulbes  
Fines herbes  
Semences  
Vivaces  
Plantes d'intérieur

**SAMEDI 30 AOÛT 2014**  
**10H00 à midi**

au  
**GARAGE MUNICIPAL**  
77 chemin de l'Aéroport  
La Macaza

**Le partage, ça se CULTIVE!**

Info: 819-275-2077 poste 0  
(Isabelle)



## **Épluchette de blé d'inde annuelle de l'âge d'or**

aura lieu le samedi 23 août  
à 15 h  
sur le terrain municipal.

En cas de mauvais temps,  
l'activité se déroulera  
à l'intérieur

Venez partager  
ce petit festin  
en bonne  
compagnie



Un léger goûter  
sera servi  
au coût de 3\$



## **COLONNE MORRIS**

Plusieurs d'entre vous nous ont posé la question, à quoi sert la colonne en bois installée au parc de la municipalité. Dans le cadre d'un projet « **La route du Lièvre Rouge** », la société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides en collaboration avec les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle travaille à un projet de diffusion de l'histoire de nos municipalités. Vous retrouverez cette colonne dans presque tous les villages de notre MRC.

Ce projet permettra aux visiteurs, mais surtout à tous les citoyens de La Macaza, d'en connaître davantage sur les points d'histoire de notre village et des villages avoisinants.

Ce projet qui a débuté en 2013 se terminera sous peu. La colonne habillée de photos et d'informations pertinentes sera accompagnée d'un pamphlet explicatif que vous pourrez vous procurer à la municipalité.

Le maître d'œuvre de ce projet étant la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides, ce sont ses bénévoles, eux qui travaillent actuellement à finaliser le tout. La municipalité vous avisera lorsque le projet sera complété.

Suite à une grande demande des citoyens pour le poème entendu lors de la fête Nationale, nous avons le grand plaisir de le partager avec vous avec l'approbation du grand poète de chez nous, Jean Gamache.

## La complainte du taureau ou Casanovache



J'étais beau taureau  
Libre sans anneau  
Rencontre une vache  
Superb' vach' de race  
Bell' bête à cornettes  
Chast' comme nonette  
Et dans un' saillie  
Qui n'a point failli  
Grimpé sur son dos  
Lui fit un beau veau  
- T'es ben bon beau beu'  
- Ton œil vach' m'émeut

Je saut' hors du clos  
Sans chain' sans anneau  
Taureau bien joyeux  
Battant de la queue  
De belles laitières  
À l'allure altière  
D'un prairie déserte  
Broutaient l'herbe verte  
C'est fête au troupeau  
Quand j'leur tomb' su' l' dos  
Que j'leur fais beu beu  
Qu'ell's me font meu meu

Vaillant bovidé  
À l'œil éduqué  
J'aperçois un' vache  
Toute noir' sans tache  
Lui joue le taureau  
Au joli museau  
Le garrot av'nant  
La corne devant  
Le pacage est vert  
Je deviens pervers  
C'est encor meu meu  
C'est toujours beu beu

Les ans ont passé...  
«T'emball' pas meun  
Tu n'es plus génisse  
Je n'suis plus jeunesse  
Fin des galipettes,  
Je n'suis plus vedette »  
Dessous la clôture  
J'ai moins fière allure...  
Le malheur s'abat  
Sur tous nos abats  
Je n'suis plus sans failles  
On est sur la paille.

C'est la fin des champs  
Le boucher méchant  
Dépeçag' saloir  
Étalag's comptoirs  
De viande vachère  
Fait de nos chairs  
Et mes amourettes  
Finiss'nt en brochettes  
Puis nos os bovins  
Sous les crocs canins  
Plus de meumeurage  
Point de beubeurage

Humble ruminant  
J'ai fait un bilan :  
Je fus Minotaure  
Qui aima ses taures  
Car, c'est avec elles  
Que m'échur'nt des ailes  
Je me reproduis  
Au ciel de minuit  
En constellation  
Qui porte mon nom.  
Nous beuglons aux cieux  
De divins meu meu

Mars 2011  
Jean Gamache

## Calendrier des activités

**Samedi, le 2 août à 10h00 au 46<sup>e</sup> Nord** se tiendra une rencontre d'informations qui portera sur les travaux de coupe de bois et du transport forestier. Détails à la page 1



**Samedi, le 2 août Épluchette de blé d'inde au dépanneur du village**  
Détails à la page 5



**Dimanche 10 août à 10:00 à la salle communautaire de l'Hôtel de Ville**

La consultation publique portant sur le règlement 2014-100 qui modifie le règlement 219 concernant le zonage.

**Samedi le 23 août à 15:00 sur le terrain de la municipalité** l'âge d'or organise  
Une épluchette de blé d'inde. Détails à la page 6



**Samedi 30 août, 3e édition d'échange de végétaux** de 10 h00 à midi  
Détails à la page 6



**La 3e édition de la Fête des Ethnies, samedi 30 août à 14 h**  
À la salle municipale Alice Rapatel. Détails à la page 4



**Le 8 septembre collecte des gros rebuts.** Les objets destinés à la collecte des gros rebuts peuvent être déposés sur le terrain du résident, en bordure de la rue publique, **pas plus de cinq (5) jours précédant le jour prévu pour la collecte.** Pour les propriétaires situées sur un chemin privé, les gros rebuts devront être déposés à l'intersection du chemin privé et du chemin public.

**Un petit rappel :** Vous pouvez apporter vos matériaux secs au site d'enfouissement technique de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge situé au : 688, chemin du Parc Industriel à Rivière-Rouge (819)275-3205. Les matériaux secs se divisent en 4 catégories : **métal** (acier, aluminium, cuivre, tôle, câbles électriques, etc.), **matériaux de construction** (bardeaux, ciment, briques, béton, etc.), bois (bois de construction, branches, meubles en bois ou les pneus non contaminés).

**Festival des champignons le 20 septembre.** De plus amples renseignements dans le bulletin du mois d'août.



Dimanche 12 octobre 2014

**Marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge 2014 3<sup>e</sup> édition**

**POUR DÉTAIL ET INSCRIPTION** [www.marathondelarouge.ca](http://www.marathondelarouge.ca)

Formulaire disponible à la réception du bureau municipal



Samedi 18 octobre 2014 - TOURNOI DE QUILLES

Tournoi de quilles au salon de quilles Saboca de Rivière-Rouge.

Deux (2) départs : Le premier à 13 h et le 2<sup>e</sup> à 19 h

Le coût 20,00\$ par personne

Venez vous amuser tout en collaborant au maintien de notre église de La Macaza.

Des billets seront mis en vente / Prix de participation en après-midi et en soirée

Informations : Jacqueline (819) 275-2610 et (819) 275-1489



Imprimé par : **Centre de copies EBTV Inc.**

3, rue Desmarceaux,

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Téléphone : 274-2660

Email : [ebtv258@hotmail.com](mailto:ebtv258@hotmail.com)

